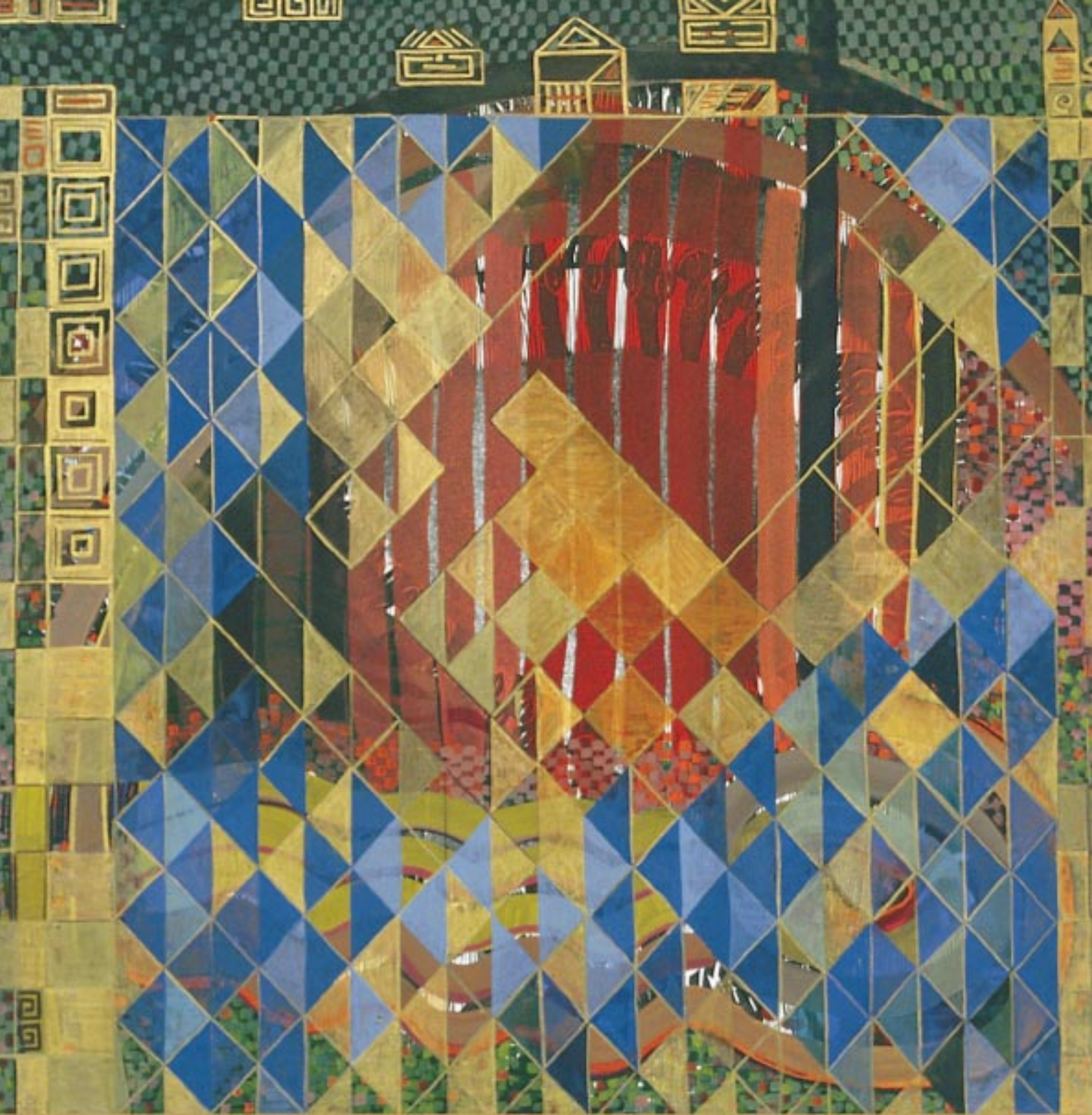




Politique culturelle de la

Ville de Longueuil



Ce document est publié par la
Direction des communications
Ville de Longueuil
Septembre 2001
Téléphone : (450) 646-8668
Télécopieur : (450) 646-8297
www.ville.longueuil.qc.ca

| Coordination
Direction du loisir, de la culture et
de la vie communautaire
Division arts et culture

| Expertise externe
Michel de la Durantaye et
Stéphanie Laquerre
de l'Université du Québec à
Trois-Rivières

| Rédacteur
Jean-Marc Desgent

| Texte historique
Jean-Marc Desgent
qui remercie Édouard Doucet de la
Société d'histoire de Longueuil
et Robert Gauthier de la Société
historique et culturelle du Marigot
pour leur aide précieuse.

| Oeuvre de la page couverture
Claire Lemay
Le chemin de la colline enchantée, 2000
Pigments de couleur
53 x 53 cm

| Conception graphique et impression
Produlith Inc.

| ISBN 2-9807247-0-X
Dépôt légal – Bibliothèque nationale du
Québec, 2001
Dépôt légal – Bibliothèque nationale du
Canada, 2001



TABLE DES MATIÈRES

<i>trois</i>	MESSAGE DU MAIRE
<i>cinq</i>	MESSAGE DE LA PRÉSIDENTE
<i>six</i>	MEMBRES DE LA COMMISSION ET DES SOUS-COMITÉS
<i>sept</i>	PRÉAMBULE
<i>huit</i>	HISTORIQUE
<i>neuf</i>	PORTRAIT CULTUREL
<i>dix</i>	MISSION
<i>douze</i>	VALEURS
<i>quatorze</i>	PRINCIPES DIRECTEURS
<i>dix-sept</i>	FONCTIONS ET DOMAINES
	MISE EN VALEUR ET RAYONNEMENT
	ACCESSIBILITÉ AUX ARTS ET À LA CULTURE
	ÉDUCATION ET FORMATION
	SOUTIEN AU DÉVELOPPEMENT
	DÉCENTRALISATION
	CONCERTATION
	DIFFUSION
	INFORMATION CULTURELLE
	PROMOTION
	PRÉSERVATION ET AMÉNAGEMENT
<i>vingt-huit</i>	ÉQUIPEMENTS CULTURELS
<i>trente et un</i>	CONCLUSION
<i>trente-deux</i>	REMERCIEMENTS

Note
Le genre masculin utilisé dans ce
document désigne aussi bien les
femmes que les hommes.



| MESSAGE DU MAIRE

Chères concitoyennes,
Chers concitoyens,

Dix ans ont passé depuis l'adoption de la première politique culturelle par la Ville de Longueuil. Durant ces années, la collectivité s'est enrichie d'installations vouées à la création et à la diffusion des arts et de la culture, des œuvres ont été créées et présentées, des initiatives et des organisations ont vu le jour mais surtout, des liens se sont tissés entre la municipalité, les institutions, les entreprises et les nombreux créateurs et artistes de notre communauté. Bref, un dynamisme culturel a émergé et un dialogue s'est établi entre tous ceux qui ont à cœur de contribuer à la vie culturelle dans tous ses aspects.

La nécessité d'une politique culturelle au niveau municipal n'est ainsi plus à démontrer. Agissant en pionnière, la Ville de Longueuil aura même inspiré plusieurs autres municipalités.

En se dotant d'une politique culturelle, la Ville de Longueuil souhaitait favoriser un environnement fertile à l'épanouissement des arts et de la culture sur son territoire et contribuer au rayonnement des créateurs longueuillois au-delà de ses frontières.

C'est bien parce que cette première politique nous a fait progresser qu'il était nécessaire de la réviser et de l'actualiser. Le Conseil municipal a confié cette tâche à la Commission municipale de la culture. Au nom de mes collègues du Conseil, je tiens à féliciter tous les membres de la Commission pour l'excellence de leur travail.

Nous avons confiance que cette nouvelle politique ralliera l'ensemble des forces vives du milieu créateur et qu'elle inspirera tous ceux et celles appelés à œuvrer pour sa concrétisation.

La culture est une richesse, parmi les plus essentielles, car elle est l'expression de notre identité et de nos plus nobles aspirations.

A handwritten signature in black ink, reading "Claude Gladu". The signature is fluid and cursive, with the first name "Claude" and the last name "Gladu" clearly distinguishable.

Claude Gladu
Maire de Longueuil



MESSAGE DE LA PRÉSIDENTE DE LA COMMISSION MUNICIPALE DE LA CULTURE

À l'automne 1999 débutait à Longueuil une vaste consultation démocratique, alors que la municipalité confiait à l'Université du Québec à Trois-Rivières la tâche d'analyser son système culturel et de lui transmettre ses recommandations. La Ville de Longueuil reconnaissait ainsi la nécessité de revoir et de développer son intervention dans les différents domaines liés aux arts et à la culture. Une Commission municipale de la culture fut dès lors créée pour évaluer la politique culturelle de 1990 et pour proposer de nouvelles orientations en matière de développement culturel. Elle entreprit officiellement ses travaux en mai 2000.

Pour mener à bien le mandat de présidente que l'on me confiait, je me suis entourée de personnes qui se sont distinguées par leur compétence et leur disponibilité, et j'aimerais leur témoigner mon appréciation pour leur généreuse implication.

Dès le début des rencontres, nous avons vivement ressenti l'importance d'obtenir la collaboration des représentants du milieu culturel longueuillois, qui ont vite fait de répondre à notre invitation. Quatre sous-comités de travail furent créés à l'image des principaux secteurs d'intervention culturelle à Longueuil, soit les Arts de la scène, les Arts visuels, la Littérature et le Patrimoine. Plus d'une quarantaine de bénévoles ont ainsi accepté de s'impliquer de façon statutaire au sein de la Commission, à titre personnel ou comme représentant d'organisme ou de regroupement d'artistes, ce qui aura permis de développer un noyau d'interrelations dynamiques et combien essentielles lorsque le temps sera venu d'appliquer les principes directeurs de la nouvelle politique culturelle.

Imaginez... Un an de discussions et d'échanges animés lors de nombreuses réunions et rencontres de consultation, ne totalisant pas moins de deux cents heures de travail. Un bilan impressionnant!

Cette réflexion aura mené au renouvellement de la politique culturelle de Longueuil, celle qui redéfinira désormais les orientations de l'intervention municipale en matière culturelle, et par là j'entends un guide pour toutes les décisions et les gestes futurs qui seront posés par les décideurs municipaux. Finalement, cette politique aidera la Municipalité à conclure une entente de développement culturel avec le ministère de la Culture et des Communications du Québec.

L'actualisation de la politique culturelle de Longueuil vient confirmer une fois de plus notre leadership régional en matière culturelle et notre volonté inéluctable de continuer dans cet élan. Par le biais de la Commission, nous avons su définir un portrait réaliste de ce que nous sommes, à la mesure de nos goûts et de nos talents. Je ne peux maintenant qu'espérer que cette énergie créatrice renouvelée se reflète sur toute notre communauté longueuilloise et soit une source d'inspiration pour nos futurs créateurs.

Merci encore à toutes les personnes qui se sont engagées en acceptant d'échanger leurs visions et en mettant en commun leur expertise, aux fonctionnaires et aux élus municipaux pour leur appui tout au long de cette démarche ainsi qu'au maire de Longueuil, M. Claude Gladu, pour la confiance qu'il m'a témoignée.



Marie-Lise Sauvé
Présidente de la Commission municipale de la culture
Présidente du Conseil municipal
Conseillère du district du Sieur-De Roberval

MEMBRES DE LA COMMISSION MUNICIPALE DE LA CULTURE

- | MARIE-LISE SAUVÉ, présidente
Conseillère municipale et présidente du Conseil municipal
- | NICOLE BÉLIVEAU, conseillère municipale et membre du
Comité exécutif
- | NORMAND CAISSE, conseiller municipal
- | JOHANE FONTAINE-DESHAIES, conseillère municipale
- | MASSIMO IEZZONI, directeur général
Ville de Longueuil
- | MICHEL PICHÉ, directeur
Direction du loisir, de la culture et de la vie communautaire
- | LUC MANSEAU, administrateur
Théâtre de la Ville
- | GAÉTAN ROGER, directeur général
Société de développement des arts et de la culture
- | GABRIELLE DE LA DURANTAYE, directrice générale
Nos Voix Nos Visages
- | LUC J. LACHAPELLE, président
Coalition des artistes Long'œil
- | ANDRÉ NORMANDIN, représentant du milieu des affaires
et président de la *Commission du patrimoine*
- | REINE PRÉVOST, représentante de la *Commission*
scolaire Marie-Victorin

PERSONNES-RESSOURCES INVITÉES À LA COMMISSION MUNICIPALE DE LA CULTURE

- | NICOLE RÉMILLARD, chef
Division arts et culture
- | JEAN-YVES BASTARACHE, agent de recherche
Ministère de la Culture et des Communications du Québec
- | LOUIS CÔTÉ, agent de recherche
Ministère de la Culture et des Communications du Québec
- | MICHEL DE LA DURANTAYE, professeur et chercheur
Université du Québec à Trois-Rivières
- | STÉPHANIE LAQUERRE, assistante de recherche
Université du Québec à Trois-Rivières et régisseuse
Division arts et culture

MEMBRES DES SOUS-COMITÉS

ARTS DE LA SCÈNE

- | MARIE-PAULE CARRIER, administratrice
Atelier théâtral de Longueuil
- | MARC DAVID, directeur artistique
Orchestre symphonique de la Montérégie
- | GABRIELLE DE LA DURANTAYE, directrice générale
Nos Voix Nos Visages
- | LUC MANSEAU, administrateur
Théâtre de la Ville
- | GINETTE PRÉVOST, directrice générale
La Femme 100 têtes

ARTS VISUELS

- | MICHEL BEAUCAGE, artiste
- | MICHÈLE DOYLE, présidente
Association des artistes peintres de Longueuil
- | LUC J. LACHAPELLE, président
Coalition des artistes Long'œil
- | CLAIRE LEMAY, directrice générale
Le Zocalo
- | HÉLÈNE POIRIER, directrice générale
Plein Sud, Centre d'exposition et d'animation en art actuel à
Longueuil

LITTÉRATURE

- | JOHANE FONTAINE-DESHAIES, conseillère municipale
- | MICHEL PICHÉ, directeur
Direction du loisir, de la culture et de la vie communautaire
- | HÉLIETTE AMBERNI, professeure
Atelier d'écriture au Centre culturel Jacques-Ferron
- | JEAN-MARC DESGENT, écrivain
- | PAULINE GILL, écrivaine
- | PIERRE LIBOIRON, chef
Division bibliothèque
- | MICHEL PRATT, président
Association des auteurs de la Montérégie

PATRIMOINE

- | ANDRÉ NORMANDIN, représentant du milieu des affaires et
président de la *Commission du patrimoine*
- | ÉDOUARD DOUCET, président
Société d'histoire de Longueuil
- | MICHEL GILBERT, président
Association des gens d'affaires de Longueuil
- | MICHEL PRATT, président
Société historique et culturelle du Marigot
- | LOUISE TROTTIER, vice-présidente
Club de généalogie de Longueuil

COMITÉ DE TRAVAIL

- | CÉLINE MARCOTTE, directrice générale
Théâtre de la Ville
- | NICOLE RÉMILLARD, chef
Division arts et culture
- | GAÉTAN ROGER, directeur général
Société de développement des arts et de la culture

NICOLE RÉMILLARD, chef de la *Division arts et culture*, MICHEL DE LA DURANTAYE, professeur et chercheur à l'*Université du Québec à Trois-Rivières* et STÉPHANIE LAQUERRE, assistante de recherche de l'*Université du Québec à Trois-Rivières* et régisseuse à la *Division arts et culture* ont siégé à titre de personnes-ressources aux cinq sous-comités. MARIE-LISE SAUVÉ siégeait d'office à tous les sous-comités à titre de présidente de la *Commission municipale de la culture*.



Michel Beaucage
Alwahi, 2000
 Techniques mixtes sur toile
 121 x 187 cm
 Photo : Guy L'Heureux

I PRÉAMBULE

Longueuil, quatrième ville en importance au Québec, a été l'une des toutes premières villes québécoises à se doter d'une politique culturelle. En effet, la politique de 1990 intitulée *Pour l'harmonie et l'équilibre* témoignait du puissant dynamisme de Longueuil en matière d'art et de culture. Cette vitalité se manifestait déjà dans son développement communautaire et dans le secteur du loisir, pour ne nommer que ceux-là.

La *Commission municipale de la culture* a reçu comme mandat d'évaluer la politique culturelle de 1990 et de proposer de nouvelles orientations en matière de développement culturel. À cette fin, la Commission a mis sur pied quatre sous-comités (arts de la scène, arts visuels, littérature et patrimoine) ainsi qu'un comité de travail composé des personnes responsables de la *Division arts et culture*, du *Théâtre de la Ville* et de la *Société de développement des arts et de la culture*. Ces sous-comités étaient composés d'artistes, de créateurs, d'intervenants culturels, d'élus municipaux et de fonctionnaires. Près de deux années plus tard et à la suite d'une soixantaine de rencontres, la *Commission municipale de la culture* est fière de déposer une politique culturelle renouvelée. La méthode choisie pour régénérer cette politique s'est appuyée sur une consultation démocratique auprès d'une centaine de personnes concernées soit directement, soit indirectement par les domaines des arts et de la culture. Après plus de deux cents heures de consultation, d'échange et d'écoute attentive, la Ville, par le biais

de sa *Commission*, est à même de définir ses orientations, ses axes de développement et ses moyens d'intervention dans les secteurs artistiques et culturels pour la prochaine décennie.

Cette politique appartient à une nouvelle vague, celle de la deuxième génération des politiques culturelles municipales du Québec. Innovatrice encore une fois, Longueuil reprend le peloton de tête des grandes villes québécoises en se donnant une politique adaptée au 21^e siècle.

La nouvelle politique culturelle, fière de sa légitimité et de sa représentativité, est le résultat de la transparence de la *Commission municipale de la culture* et de ses sous-comités. Que ce fruit maintenant s'épanouisse!

I HISTORIQUE

Longueuil, grand espace ouvert à l'imagination par son lien étroit avec le fleuve Saint-Laurent, a été fondé en 1657 par Charles Le Moyne, interprète, militaire et marchand, qui y établit sa seigneurie, manoir et moulin. Anobli par Louis XIV, il acquiert par concessions successives un vaste territoire. Il meurt en 1685, riche et respecté. Puis en 1698, son fils, officier de carrière, y fait ériger un château fort. De seigneurie, elle devient en 1700, une baronnie.

Durant le nouveau siècle, activités de toutes sortes, construction d'une église, commerces, transports, forges, trappes marquent Longueuil, s'étendant maintenant du fleuve jusqu'à la rivière Richelieu. Par sa position stratégique, la nouvelle baronnie sera impliquée dans toutes les guerres qui marquent la fin du régime français, la guerre de Conquête et les luttes anglo-américaines. On voit s'y installer de plus en plus de troupes militaires, et aux environs de 1775 des Bostoniens campent à Longueuil avant de regagner le Sud.

Le XIX^e siècle en est un de bouleversements : incendies, travaux de grande envergure, crises économique, politique et administrative, subdivision de son territoire initial et industrialisation forcent les Longueuillois à s'adapter au nouvel univers qui s'impose à eux. Mais cette adaptation ne se fait pas sans révolte ; Bonaventure Viger, avec une poignée de patriotes, initie le grand soulèvement populaire de 1837-38. La Ville de Longueuil devra attendre le vingtième siècle pour prendre l'essor qu'elle mérite, même si elle possède déjà son moulin à vapeur et son chemin de fer. De plus, le traversier à vapeur assure les communications avec Hochelaga.

Au XX^e siècle, l'inauguration d'un service de tramways en 1910, l'élaboration d'un chemin de fer sur glace, puis, finalement la construction du Pont Jacques-Cartier vers 1930, le développement des multiples moyens de transports, l'inauguration en 1966 du métro reliant la Cité de Longueuil à Montréal en passant par l'Exposition Universelle qui ouvrira ses portes en 1967 amèneront Longueuil à se hisser au rang des villes les plus importantes du Québec moderne. Durant cette décennie, Montréal-Sud, Cité Jacques-Cartier et Cité de Longueuil se fusionnent et forment la « Ville de Longueuil » où vivent maintenant 128 000 personnes. On sent à ce moment que son développement ne fait que commencer... Le 4 juillet 2001, le Gouvernement du Québec, par décret, choisit **Longueuil** comme dénomination des huit villes qui seront fusionnées : Boucherville, Brossard, Greenfield Park, Le Moyne, Longueuil, Saint-Bruno, Saint-Hubert et Saint-Lambert. Ironiquement ou non, cette communion des municipalités rejoint à peu près la seigneurie et la baronnie des Le Moyne, père et fils.

Rappelons-nous qu'en 1681 vivaient sur le territoire de Charles Le Moyne 78 âmes et qu'à partir de 2002, devenue la troisième plus importante ville québécoise, elle en comptera environ 380 000.

Patri
moi
ne



PORTRAIT CULTUREL

Métropole de la grande Montérégie, riveraine du majestueux Saint-Laurent, Longueuil est la porte d'entrée culturelle de la Rive-Sud. N'est-elle pas devenue au cours des années une ville de haut savoir par la présence de collèges et d'universités, un lieu de résidence et d'expression de nombreux artistes? Domicile d'abondants organismes culturels uniques, lieu de diffusion de riches et d'originales activités artistiques, ne possède-t-elle pas toutes les caractéristiques d'une ville culturelle dynamique affirmant ainsi son identité propre et sa personnalité unique?

La prépondérance culturelle de Longueuil n'est pas une nouveauté. Elle remonte à la décennie des années 80, période durant laquelle naissent plusieurs organismes culturels importants. Notons parmi ceux-là, la *Galerie d'art du Collège* devenue par la suite *Plein Sud*, centre d'exposition et d'animation en art actuel situé au collège Édouard-Montpetit, *L'Orchestre Symphonique de la Montérégie*, *Le Théâtre de la Ville* et *Nos Voix Nos Visages*, organisme de formation en arts de la scène, production et soutien artistique.

D'autres organismes culturels professionnels voient le jour à la même époque: *Le Carré théâtre du Vieux Longueuil*, *La Femme 100 têtes*, *Le Zocalo*, atelier d'art de Longueuil et *Mia Maure Danse*. Il appert que l'ensemble de ces organismes et les nombreux artistes professionnels qui vivent à Longueuil et qui s'y manifestent sont des facteurs générateurs de la qualité de la vie longueuilloise. Par leur rayonnement, ils constituent un atout majeur jouant en faveur de la métropole montréalaise. D'ailleurs, des artistes de toutes disciplines se sont regroupés dès 1992 pour former la *Coalition des artistes Long'œil*.

Avec la politique culturelle de 1990, deux institutions de développement culturel ont été mises sur pied et fêtaient l'an dernier leur dixième anniversaire. Chapeautée par la Direction du loisir, de la culture et de la vie communautaire, la *Division arts et culture* est chargée de coordonner les initiatives municipales dans le domaine des arts et de la culture. Parallèlement, a vu le jour la *Société de développement des arts et de la culture* (SODAC) qui a comme mandat de favoriser l'essor artistique professionnel sur le territoire. En 2001, cette dernière a recensé près de 350 artistes, artisans et créateurs vivant à Longueuil.

La *Division arts et culture* est localisée au *Centre culturel Jacques-Ferron* (nommé ainsi en l'honneur du

célèbre médecin et écrivain longueuillois, Jacques Ferron), au cœur d'un carrefour culturel important soit le *Carré Isidore-Hurteau*. Abritant une importante succursale de la Bibliothèque municipale, le *Centre culturel* regroupe également diverses salles servant à maints ateliers liés à la culture, et présentant conférences, expositions et théâtre pour enfants.

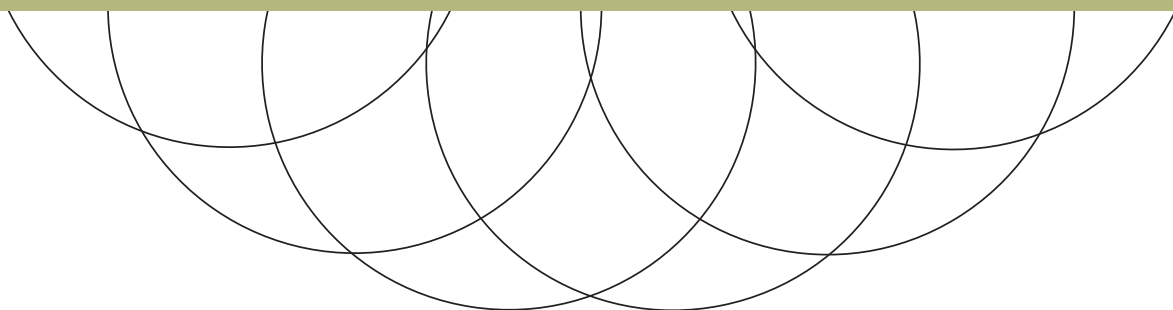
Le *Parc St. Mark* est aussi devenu au fil des ans un pôle culturel important à Longueuil. On y retrouve l'église anglicane *St. Mark* et son *Vieux-Presbytère* qui accueille aujourd'hui *La SODAC*.

Grâce à un partenariat entre le collège Édouard-Montpetit et la Ville de Longueuil, *Le Théâtre de la Ville*, lieu fondamental de diffusion artistique, prenait possession en 1997 de l'auditorium du collège Édouard-Montpetit pour en faire une salle de 905 places, baptisée *Salle Pratt & Whitney Canada*. En 2000, le *Théâtre de la Ville* nommait sa deuxième salle de spectacle de 400 places: *Salle Jean-Louis-Millette*, en l'honneur de ce grand homme de théâtre.

La Ville reconnaît maintenant 35 organismes culturels dont *La Fondation des Mutins de Longueuil*, *L'Association des artistes peintres de Longueuil*, *La Société d'histoire de Longueuil*, *La Société historique et culturelle du Marigot*, *L'Atelier théâtral de Longueuil*, *La Radio communautaire de la Rive-Sud*, *L'Association longueuilloise des photographes amateurs*, *Le Chœur Vives Voix*, *Corps et âme en mouvement*, *Le Salon des artisans de Longueuil*, *Le Théâtre lyrique de la Montérégie*, *La Société philatélique de la Rive-Sud*, *L'Association Québec-France, régionale de la Montérégie*, *La Chorale Arc-en-ciel de Longueuil*, *La Chorale Saint-Pierre-Apôtre*, *L'Association socioculturelle de Longueuil et ses villes jumelées*, *L'Ensemble vocal Polymnie*, *Le Groupe folklorique La Troupe joyeuse*, *Le Chœur Harmonie de Longueuil*, *Les productions du Caméléon menteur*, *Les Variétés chantantes*, *Pro-voc*, atelier de formation et de production des arts de la scène, *Mille et une danses*, *Le Théâtre de la Montérégie*, ainsi que *L'Ensemble vocal Le Cœur enchanté*.

La Ville de Longueuil, consciente que ces organismes et artistes l'enrichissent en contribuant à son identité et à sa personnalité originale, entend continuer à les reconnaître, à les soutenir et à les promouvoir.

Depuis près de vingt ans, comme nous l'avons affirmé plus haut, la Ville de Longueuil s'avère une architecte de premier plan en matière d'art et de culture. En ce début de siècle, elle tient à réaffirmer sa forte vitalité culturelle en renouvelant ses engagements. La grande mission civique d'une ville d'une telle envergure prescrit ses responsabilités et ses interventions en matière culturelle investissant l'ensemble des services aux citoyens. Elle deviendra ainsi une *citité-phare*, riche de son histoire et de son patrimoine, fière de ses artistes, créateurs et organismes culturels, grande de la vie qu'elle pourra offrir à ses citoyens, belle de sa personnalité originale, exaltante par la richesse et par le potentiel de sa jeunesse. Dans ce dessein, la Ville de Longueuil se reconnaît les responsabilités municipales suivantes :



Concert champêtre présenté au Parc régional de Longueuil

Arts de la scène



La Luna
Création chorégraphique: Ginette Prévost,
La Femme 100 têtes
Photo: Rolline Laporte

Mission

1 | LEADERSHIP EN MATIÈRE CULTURELLE

Dans le contexte urbain de la grande métropole de la Rive-Sud, la Ville de Longueuil entend assumer le *leadership* de son développement culturel et, à cet effet, désire prendre tous les moyens pour assurer son rayonnement culturel. Consciente de son environnement immédiat et de la place qu'elle occupe et qu'elle veut y tenir, la Ville entend encourager des échanges culturels dans un esprit d'ouverture.

2 | PRÉSERVATION ET MISE EN VALEUR DES RICHESSES CULTURELLES ET PATRIMONIALES LOCALES

Fière de ses nombreux organismes culturels et de ses artistes, la Ville entend les reconnaître et veut contribuer à leur visibilité. En stimulant davantage la communication et l'information sur son territoire, la Ville tient à accentuer l'orgueil de ses citoyens pour ses richesses culturelles et patrimoniales qui constituent une de ses fortunes. En ce sens, Longueuil désire soutenir, valoriser et promouvoir ses organismes culturels et ses artistes. C'est pourquoi, elle s'engage à consolider les acquis en assurant la stabilité de financement de la culture. Riche aussi de son patrimoine et de son histoire, la métropole montréalaise s'engage à préserver ses beautés patrimoniales, à les protéger et à les mettre en valeur, à s'assurer que ses annales demeurent vivantes dans le cœur de ses citoyens et visiteurs. À cet effet, elle entend joindre de façon étroite patrimoine et histoire à son développement culturel.

3 | SENTIMENT D'APPARTENANCE

C'est par ses intensités et diversités culturelles et artistiques que la Ville de Longueuil se donnera une identité culturelle originale. La Ville est convaincue que le sentiment d'appartenance se dessinera à partir d'une vision culturelle commune.

4 | QUALITÉ DE VIE

Dans une perspective d'animation de la municipalité, la Ville de Longueuil reconnaît la culture comme partie intégrante de la vie quotidienne locale de tous ses citoyens et comme moyen de développement de la qualité de vie et d'épanouissement de sa communauté.

5 | ÉDUCATION À LA CULTURE

Dans l'optique d'un puissant tressage des liens entre éducation et culture, la Ville de Longueuil a le devoir d'initier et de sensibiliser tous ses citoyens aux arts et à la culture, particulièrement sa jeunesse, en vue de créer de nouveaux publics toujours plus friands d'enrichissement personnel et de s'assurer, ainsi, d'une relève artistique.

Les valeurs promues correspondent aux grands idéaux sur lesquels repose l'intervention culturelle de la Ville de Longueuil. Ces valeurs fondatrices servent d'assises aux décisions et à la conduite de la Ville en matière de développement culturel municipal. La Ville de Longueuil reconnaît les valeurs fondatrices suivantes :



Les apprentis impressionnistes
Projet estival – Plein Sud

Valeurs

1 | ACCESSIBILITÉ À LA CULTURE

La Ville de Longueuil s'assure de l'accessibilité géographique, physique et économique des équipements et des activités culturels pour le plus grand nombre possible de citoyens.

2 | ÉQUITÉ ET DROIT À LA CULTURE

La Ville de Longueuil affirme le droit à la culture et se doit de faire en sorte que ses citoyens, particulièrement les moins bien nantis, accèdent à ses richesses culturelles et se les partagent.

3 | IDENTITÉ CULTURELLE

La Ville de Longueuil est tenue de faire s'épanouir chez tous ses citoyens le sentiment de fierté et d'appartenance à la municipalité et à ses marqueurs culturels.

4 | QUALITÉ DANS L'INTERVENTION CULTURELLE

La Ville de Longueuil doit garantir la qualité des services culturels offerts à ses citoyens. Elle veillera au respect des normes de qualité et de compétence.

5 | RECONNAISSANCE

La Ville de Longueuil a le devoir de reconnaître l'apport de ses artistes et de ses organismes culturels à la vie municipale en posant des gestes concrets de valorisation.

6 | LIBERTÉ DE CRÉATION ET D'EXPRESSION

La Ville de Longueuil veille à fournir aux artistes et aux créateurs des conditions propices à l'expression de leur art.

*Réfléchir n'est possible
qu'entre deux amoureux aux mains accélérées.
Leur grandeur ne nous oublie jamais.
Deux cœurs nous reçoivent
dans l'amoureuse existence.
On leur confie nos bruits cristallins
qui ne s'épuisent jamais.
Et, si on se sentait habiles à recommencer nos corps,
on deviendrait la pluie
liée à la limpidité des choses,
on prendrait certaines habitudes de perfection.
Pour l'instant, on se contente d'être
un lieu qui bascule,
un pays mélancolique sous la neige,
un paysage contre le ciel,
on se contente d'être debout
dans le premier portique de l'immensité.*

Jean-Marc Desgent
Extrait de *Les Paysages de l'extase*
Prix Rina-Lasnier, 2000
Les Éditions Les Herbes rouges, 1997

Les principes directeurs d'intervention éclairent et guident la pratique quotidienne des intervenants culturels dans leurs décisions et gestes à poser au niveau de l'action municipale. Ils assurent le traitement équitable de chaque citoyen et partenaire. La Ville, dans son intervention culturelle, s'engage à respecter les principes directeurs suivants :

Atelier d'aquarelle du Centre culturel Jacques-Ferron

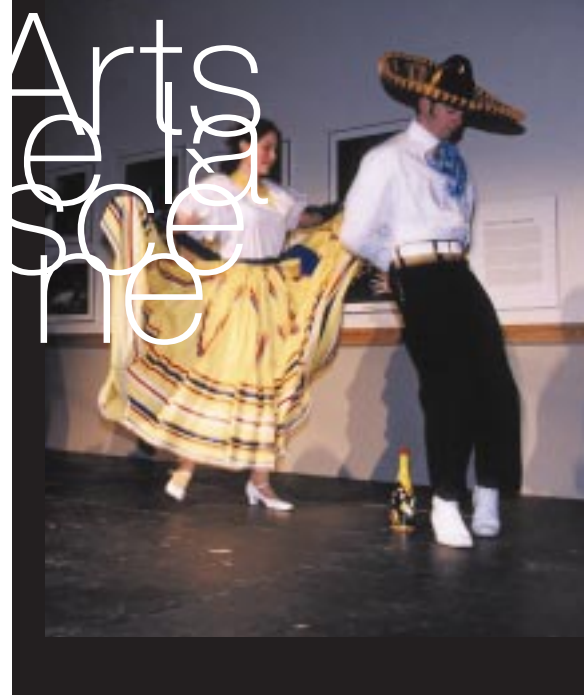


Principes directeurs d'intervention

- | Assumer pleinement son dynamisme et sa primatie dans le secteur culturel et conserver sa responsabilité municipale.
- | Reconnaître la culture comme moteur de développement économique et urbain.
- | S'assurer d'offrir des services en matière culturelle répondant aux besoins des citoyens sur son territoire.
- | Encourager la décentralisation des activités et des projets culturels dans les quartiers. Elle pourra le faire par modulation selon les activités dans une optique d'accessibilité et de développement de nouvelles clientèles.
- | Identifier et définir les grandes orientations en matière de développement culturel municipal, veiller à leur mise en œuvre au moyen d'un plan d'action culturel et le cas échéant par une *Entente globale de développement culturel* avec le ministère de la Culture et des Communications du Québec.
- | Favoriser l'implication des organismes et des citoyens dans l'univers culturel, tout en demeurant maître d'œuvre en cette matière. À cet effet, elle doit accepter de mandater artistes et organismes et, ainsi, leur déléguer certaines responsabilités.
- | Définir des organismes de développement culturel et leur dépêcher des responsabilités en leur assurant un soutien adéquat.
- | Veiller au maintien des liens de réseau entre les intervenants culturels.
- | Établir un mécanisme permanent de concertation entre les ressources du milieu culturel, éducationnel et privé pour travailler à des partenariats et à d'étroites collaborations.
- | Veiller à consolider les acquis en matière culturelle.



Les Bouquinistes du Saint-Laurent



Les Mutins de Longueuil
Extrait présenté lors du Printemps culturel de Longueuil.



Marie-Lyne Lortie
Les amours de mon pays, 1999
 Œuvre choisie lors du concours de
 la carte du maire, décembre 2000
 Acrylique et médiums mixtes
 33,5 x 36 cm

Fonctions et domaines culturels privilégiés

La Ville de Longueuil adopte, pour la présentation du contenu de sa politique culturelle, une approche typologique des fonctions culturelles.

1 | MISE EN VALEUR ET RAYONNEMENT

2 | ACCESSIBILITÉ AUX ARTS ET À LA CULTURE

3 | ÉDUCATION ET FORMATION

4 | SOUTIEN AU DÉVELOPPEMENT DES ARTS ET DE LA CULTURE

5 | DÉCENTRALISATION

6 | CONCERTATION

7 | DIFFUSION

8 | INFORMATION CULTURELLE

9 | PROMOTION

10 | PRÉSERVATION ET AMÉNAGEMENT



Cozic
Hommage à René Lévesque, 1988
Promenade René-Lévesque

1. Mise en valeur et rayonnement

Par mise en valeur et rayonnement, la Ville fait référence à des processus de valorisation de ses organismes culturels, artistes et créateurs; elle renvoie aussi à la capacité de projeter l'image de sa vie culturelle à l'extérieur de son territoire. *La Société de développement des arts et de la culture* qui fêtait en 2000 son dixième anniversaire, véhicule cette volonté de mettre en valeur les artistes et les créateurs professionnels. Quant au rayonnement des arts et de la culture à l'extérieur des frontières de Longueuil, *L'Orchestre symphonique de la Montérégie* est un de ses ambassadeurs culturels les plus prestigieux.



L'Orchestre symphonique de la Montérégie sous la direction artistique de Marc David, chef attitré
Photo : Caroline Bergeron

EN TERME D'OBJECTIFS GÉNÉRAUX, LA VILLE S'ENGAGE À :

- | continuer à développer son identité culturelle et le sentiment d'appartenance;
- | s'identifier à ses artistes et à ses organismes, comme ces derniers sont appelés à se reconnaître dans la vie de la communauté longueuilloise;
- | épauler le développement d'un dynamisme culturel local;
- | identifier, définir et développer ses marqueurs culturels;
- | valoriser les artistes, créateurs et organismes culturels qu'elle considère comme des ambassadeurs municipaux;
- | servir le rayonnement des organismes culturels, des créateurs et artistes à l'extérieur de la Ville puisqu'elle reconnaît que ces derniers sont générateurs de qualité de vie par leur renommée.

EN TERME D'INTERVENTION GÉNÉRALE, LA VILLE A L'INTENTION DE :

- | consolider les acquis et soutenir les réussites de la vie culturelle;
- | impliquer les artistes dans la vie quotidienne municipale;
- | établir les moyens de reconnaître officiellement les artistes, les créateurs et les organismes culturels;
- | encourager la mise sur pied d'un programme d'aide aux artistes professionnels appuyant la diffusion de leurs œuvres et productions à l'extérieur de la Ville;
- | inciter à l'organisation d'un événement culturel d'envergure;
- | favoriser la création d'un site à caractère historique dans l'espoir d'attirer le tourisme culturel;
- | donner au fleuve et à ses abords la possibilité de devenir un haut lieu de culture;
- | soutenir la reconnaissance du statut professionnel de l'artiste.

Dans les domaines particuliers des arts de la scène, des arts visuels et du patrimoine :

EN TERME D'OBJECTIF SPÉCIFIQUE, LA VILLE S'ENGAGE À :

- | garantir la conservation et la mise en valeur des productions artistiques et patrimoniales.

EN TERME D'INTERVENTION SPÉCIFIQUE, LA VILLE A L'INTENTION DE :

- | encourager la création d'un programme de circulation des productions culturelles locales;
- | développer une politique de restauration, de conservation et de mise en valeur du patrimoine;
- | stimuler, seconder et défendre les publications à caractère historique et patrimonial.



Atelier de dessin et peinture du
Centre culturel Jacques-Ferron



Club de Généalogie de Longueuil

2. Accessibilité aux arts et à la culture

Par accessibilité aux arts et à la culture, la Ville fait d'abord référence à l'ouverture géographique et physique des activités et équipements culturels. La décentralisation de la culture vers les quartiers de la Ville illustre bien cette notion. Accessibilité signifie aussi rendre la culture économiquement abordable pour le plus grand nombre de citoyens. Traditionnellement, la Ville de Longueuil a cherché à rapprocher ses citoyens de la culture : le réseau des bibliothèques répond bien à ce type d'accessibilité, en apportant la littérature à proximité de leur domicile.



L'Heure du conte de la Bibliothèque
municipale de Longueuil

EN TERME D'OBJECTIFS GÉNÉRAUX, LA VILLE S'ENGAGE À :

- | rendre accessibles à ses citoyens les arts et la culture, en portant une attention particulière aux jeunes et aux citoyens socialement ou économiquement moins favorisés ;
- | permettre à ses citoyens d'accéder aisément aux équipements culturels.

EN TERME D'INTERVENTION GÉNÉRALE, LA VILLE A L'INTENTION DE :

- | maintenir et développer les activités « jeune public » ;
- | normaliser ses équipements culturels ;
- | maintenir, voire augmenter le nombre d'activités servant les contacts et liens entre la population, les artistes et les créateurs.

Dans les domaines particuliers des arts de la scène et de la littérature :

EN TERME D'OBJECTIF SPÉCIFIQUE, LA VILLE S'ENGAGE À :

- | contribuer à rendre très accessibles les équipements de la Ville aux organismes culturels et aux artistes.

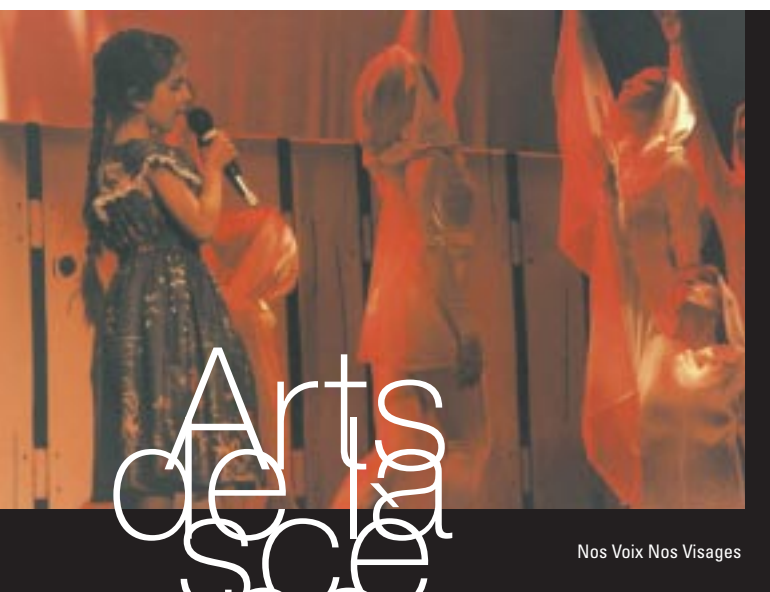
EN TERME D'INTERVENTION SPÉCIFIQUE, LA VILLE A L'INTENTION DE :

- | déployer une stratégie tarifaire supportant les organismes culturels pour augmenter l'accessibilité aux lieux de diffusion culturelle ;
- | encourager un esprit de partenariat entre artistes et diffuseurs afin de stimuler leurs constantes collaborations ;
- | rendre la future bibliothèque centrale géographiquement et physiquement accessible à tous les citoyens.

3. Éducation et formation

Par éducation, la Ville entend dans un premier temps initier ses citoyens aux arts et à la culture, les sensibiliser aux divers domaines culturels. Dans un deuxième temps, la Ville cherche à transmettre des valeurs et des connaissances en liant de façon permanente et dynamique le milieu culturel et scolaire.

La formation signifie le perfectionnement constant de ceux qui ont un intérêt marqué pour la pratique des arts. *Nos Voix Nos Visages*, depuis plus d'une décennie, illustre bien par sa vitalité, l'importance d'une bonne formation en arts de la scène.



EN TERME D'OBJECTIFS GÉNÉRAUX, LA VILLE S'ENGAGE À :

- | maintenir et développer l'éveil à la culture chez les jeunes en vue de constamment former de nouveaux publics au moyen de services appropriés ;
- | déléguer plusieurs responsabilités en matière d'initiation aux arts et à la culture aux organismes culturels reconnus par la Ville ;
- | s'assurer qu'il y ait des organismes culturels qui s'occupent de formation ;
- | conserver et accroître les liens entre éducation et culture ;
- | encourager la formation de la relève artistique ;
- | faire la lutte à l'analphabétisme, en collaboration étroite avec tous les organismes du milieu.

EN TERME D'INTERVENTION GÉNÉRALE, LA VILLE A L'INTENTION DE :

- | développer des activités de sensibilisation à la culture et aux arts ;
- | soutenir et déployer des activités d'initiation et d'apprentissage, notamment pour les jeunes, en privilégiant la prise en charge de ces activités par des organismes reconnus ;
- | définir des protocoles d'entente afin de laisser à divers organismes culturels reconnus l'organisation et l'animation de certaines activités liées aux arts et à la culture ;
- | se doter d'un programme d'éducation à la culture en partenariat avec les écoles, en mettant en lien artistes et milieu scolaire ;
- | faciliter l'engagement d'artistes professionnels et de personnes compétentes dans le domaine des arts pour l'organisation et la tenue d'activités d'initiation ;
- | rédiger un inventaire des activités d'initiation et de formation offertes sur le territoire ;
- | permettre le développement de parrainage afin de soutenir la relève ;
- | aider les organismes de quartiers à combattre l'analphabétisme et, dans ce but, affecter les ressources requises pour la mise sur pied de projets d'alphabétisation avec le milieu communautaire.

Dans le domaine particulier de la littérature :

EN TERME D'OBJECTIF SPÉCIFIQUE, LA VILLE S'ENGAGE À :

- | développer le volet « animation » de la bibliothèque et de ses succursales.

EN TERME D'INTERVENTION SPÉCIFIQUE, LA VILLE S'ENGAGE À :

- | concevoir des programmes d'animation du livre et d'incitation à la lecture et affecter les ressources nécessaires à cet effet.



Le Vieux-presbytère St. Mark abrite les locaux de la SODAC.

4. Soutien au développement des arts et de la culture

Par **soutien**, la Ville entend appuyer financièrement, techniquement et professionnellement les arts et la culture. Par exemple, le programme d'aide financière aux organismes et aux artistes professionnels de *La Société de développement des arts et de la culture*, corporation subventionnée par la Ville, montre bien son engagement en cette matière.

EN TERME D'OBJECTIFS GÉNÉRAUX, LA VILLE S'ENGAGE À :

- | majorer les budgets liés à la culture;
- | supporter techniquement et professionnellement les organismes culturels et les artistes professionnels;
- | aider financièrement, en lien avec les partenaires privés et publics, les organismes culturels ainsi que les artistes et les créateurs professionnels en ce qui concerne leurs créations, leurs productions et la diffusion de ces dernières;
- | soutenir financièrement l'organisme de support aux organismes culturels, artistes et créateurs professionnels, sur une base triennale;
- | encourager les initiatives des créateurs;
- | jouer un rôle d'interface entre les commanditaires et les organismes culturels de manière à stimuler l'accès aux commandites, notamment pour les événements majeurs;
- | épauler la relève.

EN TERME D'INTERVENTION GÉNÉRALE, LA VILLE A L'INTENTION DE :

- | maintenir les services offerts par la *Politique de reconnaissance et soutien aux organismes* et les adapter aux besoins de ces derniers afin de faciliter leur travail et ainsi diversifier l'offre de service à la population;
- | augmenter le pourcentage du budget municipal de fonctionnement accordé à la culture et les dépenses culturelles *per capita*;
- | déléguer la responsabilité de la gestion d'un programme d'aide financière aux artistes ou créateurs professionnels et au fonctionnement d'organismes culturels professionnels reconnus par la Ville;
- | transmettre la responsabilité de la gestion d'un programme d'aide aux projets spéciaux d'organismes culturels professionnels reconnus par la Ville;
- | mettre sur pied un programme d'aide à la restructuration des organismes culturels professionnels reconnus par la Ville de manière à assurer leur sauvegarde;
- | encourager les mesures d'exemption de taxes pour les artistes, en ce qui concerne, par exemple, les ateliers d'artistes;
- | créer un programme de soutien aux projets spéciaux d'organismes culturels non professionnels reconnus par la Ville afin de stimuler des initiatives à caractère culturel;
- | déléguer la responsabilité de la gestion d'un programme de bourses pour la relève;
- | favoriser l'accessibilité pour les artistes à des espaces et à des lieux de création;
- | maximiser l'utilisation des espaces disponibles ou pouvant l'être pour des fins culturelles;
- | partager des espaces et revoir les vocations des locaux scolaires, en accord avec le milieu de l'éducation et des autres partenaires.

Dans les domaines des arts de la scène, de la littérature et du patrimoine :

EN TERME D'OBJECTIFS SPÉCIFIQUES, LA VILLE S'ENGAGE À :

- | poursuivre son soutien financier à l'organisme professionnel de diffusion en arts de la scène;
- | développer un programme de soutien pour les organismes qui ont des projets dans le domaine patrimonial.

EN TERME D'INTERVENTION SPÉCIFIQUE, LA VILLE A L'INTENTION DE :

- | reconduire son protocole d'entente avec l'organisme majeur de diffusion des arts de la scène;
- | mettre à la disposition des écrivains des espaces appropriés;
- | établir un programme de soutien aux projets et aux événements culturels;
- | offrir un soutien au *Bureau d'information touristique* en lui fournissant les espaces et les équipements nécessaires et s'enrichir d'un *Office du tourisme et des congrès*.

Avant même qu'il en prononce les premiers mots, alors qu'il en est à mouler la mandoline à son corps, le visage de mon père s'illumine. Les cordes ont frémi sous les accords, le refrain est lancé, la maison vibre. Instants d'ivresse. Pour moi. Pour ma grande sœur. Pour ma mère, elle-même médusée par ce concert dont elle peut, sans trop d'erreurs, deviner le programme. En imitant mon père, j'ai l'impression de m'approprier ce pouvoir de modeler l'univers à ma fantaisie, de lui imposer mon tempo, de traduire en mots d'amour les discours des adultes, d'insuffler à leurs soupirs d'impuissance un vibrant crescendo, à leurs sanglots étouffés, de tendres pianissimo. Ma voix frôle les nuages, rejoint les clochers, percute la cloison du monde et me revient. Chaque refrain ajoute à mon exaltation. Mon cœur, trop petit pour la contenir, me fait mal. Je dois passer à une autre chanson, puis à une autre, sans m'arrêter. Ou si peu, juste le temps de replier mes jambes sous la planche de ma balançoire et de les ramener vers le ciel avec plus de ferveur. Vertige délectable.

Pauline Gill
Extrait de *Et pourtant elle chantait*
Éditions VLB, 2001

5. Décentralisation

Par décentralisation, la Ville renvoie à sa volonté ferme de rapprocher de ses citoyens, ses structures et ses services. La Ville de Longueuil a une longue tradition en matière de décentralisation de ses prestations. Elle aimerait transposer au plan culturel cette expérience en matière de services de proximité.

EN TERME D'OBJECTIF GÉNÉRAL, LA VILLE S'ENGAGE À :

- l décentraliser l'offre de service et les équipements sur son territoire pour rendre accessible la culture dans les quartiers.

EN TERME D'INTERVENTION GÉNÉRALE, LA VILLE A L'INTENTION DE :

- l concrétiser cette décentralisation par modulation selon les domaines, les niveaux de pratique et les besoins de ses citoyens.

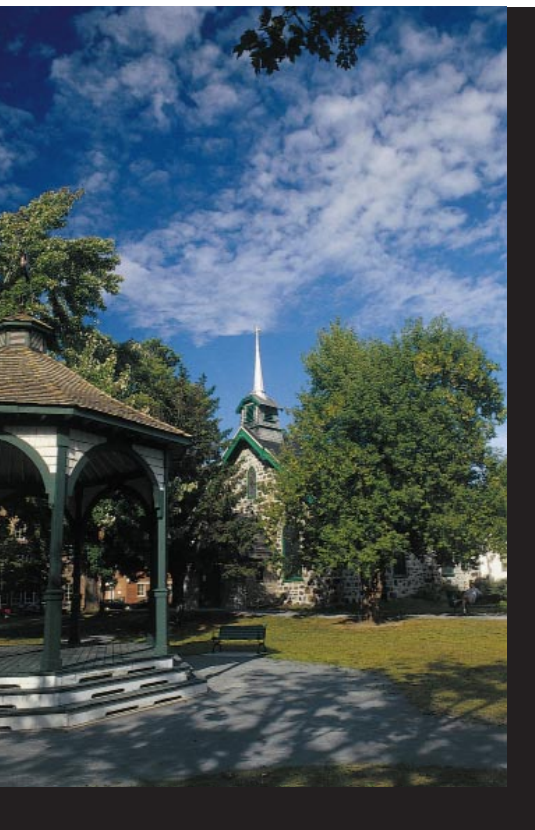
Dans le domaine particulier de la littérature :

EN TERME D'OBJECTIF SPÉCIFIQUE, LA VILLE S'ENGAGE À :

- l décentraliser l'animation du livre dans les quartiers.

EN TERME D'INTERVENTION SPÉCIFIQUE, LA VILLE A L'INTENTION DE :

- l s'associer aux ressources des quartiers pour développer ses activités d'animation culturelle.



Église anglicane St. Mark et kiosque à musique du parc St. Mark

6. Concertation

Par concertation, la Ville évoque la mise en commun des ressources et la mise en réseau des divers partenaires culturels. Avec la mise sur pied de la *Commission municipale de la culture* et de ses sous-comités disciplinaires, la Ville a lancé un fort mouvement de concertation.

Association des artistes peintres de Longueuil



EN TERME D'OBJECTIFS GÉNÉRAUX, LA VILLE S'ENGAGE À :

- | maintenir et amplifier la concertation avec les organismes et intervenants culturels;
- | créer un réseau culturel vivant et communicatif;
- | faciliter la concertation avec le milieu des affaires en créant des liens et des partenariats;
- | s'associer, le cas échéant, à un ou des partenaires pour élaborer des programmes, des projets ou des activités dans le domaine culturel.

EN TERME D'INTERVENTION GÉNÉRALE, LA VILLE A L'INTENTION DE :

- | élaborer des protocoles d'entente avec des organismes culturels pour la mise sur pied de programmes ou d'activités dans le domaine culturel;
- | coordonner des projets de développement culturel entre des organismes aux intérêts communs;
- | consulter à intervalle régulier les artistes et les organismes culturels;
- | reconnaître à la *Division arts et culture* le mandat de superviser l'application de la politique culturelle et d'élaborer le plan d'action;
- | maintenir la *Commission municipale de la culture* et ses sous-comités (arts de la scène, arts visuels, littérature et patrimoine) et évaluer à tous les cinq ans la politique culturelle;
- | proposer et surtout promouvoir la création d'un *Conseil des arts* pour la nouvelle ville;
- | encourager des activités « Arts-Affaires »;
- | inviter les gens d'affaires à participer aux manifestations culturelles.

Dans les domaines particuliers de la littérature et du patrimoine :

EN TERME D'OBJECTIF SPÉCIFIQUE, LA VILLE S'ENGAGE À :

- | favoriser et soutenir la concertation entre les différents intervenants pour la mise sur pied de projets culturels.

EN TERME D'INTERVENTION SPÉCIFIQUE, LA VILLE A L'INTENTION DE :

- | consulter et impliquer les auteurs et les organismes culturels concernés dans le dossier de la *bibliothèque centrale*;
- | s'engager à maintenir la *Commission du patrimoine*.

7. Diffusion

Par diffusion, la Ville fait référence à la présentation d'œuvres artistiques et de productions culturelles sur son territoire. Le *Théâtre de la Ville*, équipement majeur de diffusion, présente à chaque année une pléiade d'artistes et une multitude de productions culturelles.

Théâtre de la Ville intégrant une œuvre
de Lise Boisseau « Miroirs ronds de lumière et rideau de scène »
Architecte : Mario Petrone

EN TERME D'OBJECTIF GÉNÉRAL, LA VILLE S'ENGAGE À :

- | favoriser la diffusion des arts et de la culture.

EN TERME D'INTERVENTION GÉNÉRALE, LA VILLE A L'INTENTION DE :

- | favoriser la mise sur pied de programmes de diffusion des arts et de la culture;
- | faciliter la normalisation des lieux culturels professionnels;
- | maintenir et développer le soutien aux activités d'éducation par le biais de la diffusion culturelle.

Dans les domaines des arts de la scène, des arts visuels et du patrimoine :

EN TERME D'OBJECTIFS SPÉCIFIQUES, LA VILLE S'ENGAGE À :

- | se servir de la diffusion de productions artistiques comme moyen de sensibilisation à l'art;
- | donner à la diffusion des œuvres d'art un sens pédagogique;
- | encourager l'édition de livres historiques concernant Longueuil et ses environs par les organismes d'histoire, de patrimoine et de généalogie.

EN TERME D'INTERVENTION SPÉCIFIQUE, LA VILLE A L'INTENTION DE :

- | soutenir et développer des lieux de diffusion en arts visuels;
- | déléguer à un organisme reconnu en arts visuels la responsabilité de diffuser les œuvres des organismes culturels et des artistes professionnels de son territoire, en développant des partenariats appropriés;
- | poursuivre, sinon élargir le programme estival de diffusion culturelle du *Parc St. Mark*;
- | actualiser la politique d'acquisition d'œuvres d'art par la Municipalité et étudier la possibilité de déléguer la responsabilité de sa mise en œuvre;
- | fournir aux organismes concernés des moyens de diffusion et d'interprétation de l'histoire et du patrimoine longueuillois.



8. Information culturelle

Par information, la Ville entend prendre la responsabilité de renseigner continuellement ses citoyens sur la vie culturelle locale et sur ses richesses patrimoniales. *Le guide loisir, culture et vie communautaire* ainsi que *Le carnet culturel* s'avèrent des véhicules indispensables d'information culturelle aux citoyens.

EN TERME D'OBJECTIF GÉNÉRAL, LA VILLE S'ENGAGE À :

- | informer les citoyens sur la vie culturelle dans leur ville.

EN TERME D'INTERVENTION GÉNÉRALE, LA VILLE A L'INTENTION DE :

- | continuer à offrir *Le guide loisir, culture et vie communautaire* et *Le carnet culturel* sous une facture revue et améliorée;
- | intégrer dans *Le guide du citoyen* une section liée à la culture et aux arts;
- | sensibiliser les médias à la vie culturelle dans la ville;
- | développer des collaborations avec les journaux locaux de façon à créer une page culturelle.

Dans le domaine particulier du patrimoine :

EN TERME D'OBJECTIF SPÉCIFIQUE, LA VILLE S'ENGAGE À :

- | informer les citoyens sur les richesses patrimoniales de leur ville.

EN TERME D'INTERVENTION SPÉCIFIQUE, LA VILLE A L'INTENTION DE :

- | créer, en association avec les organismes intéressés, un inventaire des richesses patrimoniales;
- | créer un guide culturel touristique annuel pour développer le tourisme culturel.

Week-end d'artistes sur la rue Saint-Charles





Arts visuels

9. Promotion

Par promotion, la Ville fait référence à l'accroissement de la visibilité des organismes culturels, artistes et créateurs œuvrant sur son territoire. Cette fonction implique aussi la mise en lumière des activités et des sites culturels patrimoniaux de la Ville. *Le Printemps culturel de Longueuil*, événement réalisé grâce à la collaboration entre la Ville et ses partenaires culturels, promeut les activités et événements culturels sur le territoire longueuillois durant la saison printanière.

EN TERME D'OBJECTIF GÉNÉRAL, LA VILLE S'ENGAGE À :

- | promouvoir et augmenter la visibilité des organismes culturels, artistes et créateurs.

EN TERME D'INTERVENTION GÉNÉRALE, LA VILLE A L'INTENTION DE :

- | développer des stratégies de communication pour la promotion de la vie culturelle ;
- | maintenir et créer des outils de promotion de la culture ;
- | déléguer le développement d'un programme visant la promotion des artistes professionnels.

Dans le domaine particulier du patrimoine :

EN TERME D'OBJECTIF SPÉCIFIQUE, LA VILLE S'ENGAGE À :

- | mettre de l'avant des activités à caractère culturel et patrimonial et développer les sites culturels et patrimoniaux de la Ville.

EN TERME D'INTERVENTION SPÉCIFIQUE, LA VILLE A L'INTENTION DE :

- | maintenir et renforcer le *Bureau d'information touristique* ainsi que développer un *Office du tourisme et des congrès*.



Patrimoine

La Maison Lamarre abrite la Société d'histoire de Longueuil.

10. Préservation et aménagement

Par préservation, la Ville pense à la conservation et à la restauration des sites patrimoniaux et des biens culturels.

La Commission du patrimoine, gardienne fidèle du site patrimonial traditionnel, contribue à la sauvegarde et à la pérennité du patrimoine.

Par aménagement, la Ville songe à une forme de gestion d'ensemble du territoire prenant en compte les richesses historiques et patrimoniales de la Ville.

Dans le domaine particulier du patrimoine :

EN TERME D'OBJECTIFS SPÉCIFIQUES, LA VILLE S'ENGAGE À :

- | préserver et conserver son patrimoine ;
- | porter, du point de vue culturel, une attention particulière à l'aménagement du territoire ;
- | amplifier l'intégration de l'art à l'aménagement et à l'architecture.

EN TERME D'INTERVENTION SPÉCIFIQUE, LA VILLE A L'INTENTION DE :

- | s'assurer que le site patrimonial de la Ville soit reconnu dans la charte de la nouvelle ville, que les lois et les dispositions le concernant soient reconduites et que soit clairement appliquée la Loi sur les biens culturels ;
- | reconduire les pouvoirs et les responsabilités de *La Commission du patrimoine* lors de son intégration à la grande ville afin de préserver le site patrimonial traditionnel ;
- | maintenir une politique de gestion d'ensemble du territoire en tenant compte des richesses historiques et patrimoniales ;
- | créer, parce qu'on en reconnaît l'importance, une politique municipale d'intégration de l'art à l'aménagement et à l'architecture ;
- | conserver, préserver et restaurer selon le cas les sculptures, monuments et œuvres d'art sur le territoire de la Ville ;
- | prévoir des lieux appropriés pour la conservation des archives municipales et des documents anciens, historiques et généalogiques. Ces lieux se devront de respecter à tout point de vue les normes établies pour la conservation de ce type d'archives et de documents.



Société historique et culturelle du Marigot

Équipements culturels



Salle Pratt & Whitney Canada du Théâtre de la Ville
Photo : Pierre Perrault

La Ville de Longueuil reconnaît l'importance des équipements et lieux culturels comme outils de mise en valeur et de développement des arts et de la culture dans une communauté.

I ÉQUIPEMENTS ET LIEUX CULTURELS ACTUELS

La Ville de Longueuil s'est enrichie au fil des ans d'équipements et de lieux culturels voués à l'animation, la formation, la création et la diffusion des arts et de la culture. Consciente que son réseau a été un élément déclencheur de son développement culturel, la Ville entend le parfaire afin de mieux répondre aux besoins et aux aspirations des citoyens, des artistes et des créateurs longueillois. Notons, par exemple, le *Centre culturel Jacques-Ferron* qui est un lieu culturel rassembleur, un pôle d'attraction important et heureusement fréquenté. *Le Théâtre de la Ville* et *Plein Sud* constituent aussi des carrefours culturels et s'avèrent d'une importance sans pareil dans la diffusion des arts. *Le Parc*, *le Vieux Presbytère* et *l'église St. Mark* constituent, en plus de leur dimension patrimoniale, un agora dynamique.



Foyer de la Salle Jean-Louis-Millette du Théâtre de la Ville
Photo: Marie Tétreault

LA VILLE S'ENGAGE À :

- | faire l'inventaire des lieux à caractère culturel et les faire bien connaître à sa population ;
- | aménager, agrandir et rénover le *Centre culturel Jacques-Ferron* pour répondre aux besoins et aux normes d'accessibilité ;
- | maintenir le soutien au *Théâtre de la Ville* parce qu'il constitue un incubateur important d'idées et de créations, parce qu'il s'avère un équipement de diffusion professionnel majeur ;
- | faciliter la mise aux normes de *Plein Sud*, espace majeur de diffusion et aider, le cas échéant, à lui trouver un autre emplacement et mettre à sa disposition des locaux adéquats pour l'animation ;
- | concevoir et fonder un centre d'information culturelle où la population et les touristes pourraient obtenir de précieux renseignements sur les organismes culturels et les artistes longueillois ;
- | développer, rénover et normaliser les succursales de bibliothèque sur le territoire ;
- | s'assurer de préserver *l'église St. Mark* afin de l'utiliser pour la diffusion de productions artistiques ;
- | collaborer à la recherche de locaux adéquats pour les organismes culturels reconnus ;
- | envisager la possibilité d'utiliser des lieux polyvalents à des fins culturelles ;
- | identifier, restaurer et préserver les sculptures et monuments du *Parc Marie-Victorin* ;
- | veiller à protéger et à mettre en valeur les maisons et les sites historiques de la Ville de Longueuil.

| ÉQUIPEMENTS ET LIEUX CULTURELS NÉCESSAIRES

La Ville de Longueuil reconnaît, par ailleurs, ses nécessités en matière d'immobilisations culturelles. En effet, la Ville est consciente que son réseau de bibliothèques ne suffit plus aux demandes actuelles et projetées, qu'il ne correspond pas toujours aux normes en vigueur dans ce domaine, que lui fait aussi défaut une *bibliothèque centrale* avec ce que cela implique de modernisation. Elle conçoit bien qu'un tel équipement culturel, réalisé en partenariat avec le milieu de l'éducation, refléterait et matérialiserait sa primatie et son dynamisme culturel et que cette infrastructure devrait être aisément accessible, notamment par le transport en commun. Une *Maison des arts et de la culture* ainsi qu'une *Maison des organismes culturels* apparaissent tout aussi indispensables ; leurs espaces polyvalents et multidisciplinaires respectifs s'avéreraient de riches incubateurs à la création, l'animation et à la diffusion de la culture. Dans ce dessein, la Ville planterait en collaboration avec des partenaires privés et publics, trois équipements majeurs :

UNE NOUVELLE BIBLIOTHÈQUE CENTRALE

LA VILLE S'ENGAGE À :

- | se doter d'une Bibliothèque centrale ;
- | majorer le financement accordé au secteur de la Bibliothèque ;
- | agrandir la superficie de la Bibliothèque ;
- | augmenter le personnel qualifié ;
- | allonger les heures d'ouverture ;
- | développer, rénover et normaliser les succursales de la Bibliothèque sur le territoire ;
- | rendre disponibles des espaces à la Bibliothèque pour l'animation du livre ;
- | maintenir la gratuité des services de base à la Bibliothèque ;
- | tarifier modérément les services complémentaires aux services de base ;
- | regrouper les principales collections dans la Bibliothèque centrale ;
- | faciliter les prêts entre les différentes succursales de la Bibliothèque ;
- | maintenir et développer les bibliothèques de quartiers et mettre en réseau les services de la Bibliothèque sur tout le territoire ;
- | offrir des services et outils adéquats propres à une bibliothèque centrale, notamment à sa clientèle d'auteurs et d'écrivains.

UNE MAISON DES ARTS ET DE LA CULTURE

LA VILLE S'ENGAGE À :

- | se doter d'un bâtiment abritant des espaces polyvalents et multidisciplinaires pour de la diffusion, de l'animation, de la création et de la formation. On pourrait aussi y loger des bureaux administratifs liés au domaine des arts et de la culture ;
- | produire à cet effet, une politique d'attribution de prêts de locaux en adaptant sa *Politique de reconnaissance et de soutien aux organismes*.

UNE MAISON DES ORGANISMES CULTURELS

LA VILLE S'ENGAGE À :

- | faire l'acquisition d'un espace permettant la mise en commun des ressources utiles aux organismes culturels ;
- | mettre en place des bureaux administratifs ;
- | créer une politique d'attribution et d'accessibilité des locaux ;
- | fournir des services — ordinateurs, accès Internet, téléphone, télécopieur ;
- | prévoir des espaces d'entreposage ;
- | aménager des locaux polyvalents.



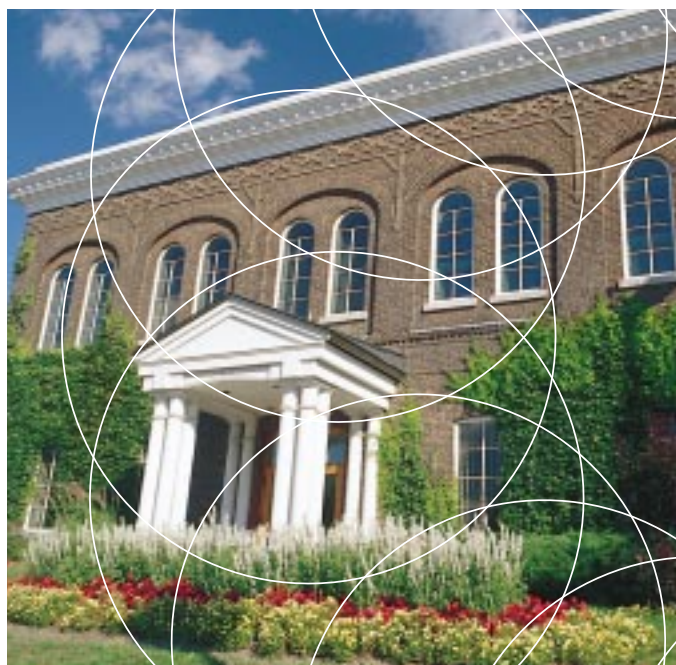
I CONCLUSION

La Ville de Longueuil s'enorgueillit de l'implication des nombreux intervenants culturels, artistes et créateurs dans le processus d'élaboration de cette politique culturelle renouvelée; cet engagement illustre bien à quel point la métropole montréalaise est aimée. Selon les témoignages recueillis auprès du milieu culturel, la consultation démocratique qui a précédé l'écriture de cette politique a été l'occasion de belles rencontres, de discussions ouvertes, de prises de conscience salutaires et a stimulé l'espoir de faire de Longueuil, une ville enviable à maints points de vue.

En 1990, la Ville avait déjà manifesté son intérêt pour les arts et la culture en rédigeant sa première politique culturelle, en créant la *Division arts et culture* ainsi que la *Société de développement des arts et de la culture*. Dix ans plus tard, la Ville de Longueuil a manifesté encore une fois son avant-gardisme en fondant une *Commission municipale de la culture*, lui donnant le mandat d'évaluer la politique de 1990, de l'amender, de la faire progresser. La jeunesse et l'intelligence de cette seconde politique permettront de projeter la « Grande Longueuil » dans le 21^e siècle.

La Ville s'engage ainsi à s'impliquer dans les domaines des arts de la scène, des arts visuels, du patrimoine et de la littérature pour répondre aux besoins du milieu culturel et à la soif d'émancipation des Longueillois. Un plan d'action triennal reconductible complètera cette politique, afin d'enfanter et de nourrir un environnement riche à l'épanouissement des arts et de la culture.

Nous tenons à rappeler à tous ceux qui consulteront cette politique, qui s'en inspireront, qui l'appliqueront, qu'il n'est pas de grande ville qui ne se dote pas d'une politique culturelle digne de ce nom. Ces métropoles ont compris à quel point l'art et la culture engendrent qualité de vie, croissance personnelle et retombées économiques importantes. Donnons donc à nos citoyens, artistes et créateurs, les moyens d'inventer une nouvelle et fière cité.



Hôtel de ville de Longueuil

| REMERCIEMENTS

La Ville de Longueuil tient à remercier sincèrement tous les individus qui se sont impliqués dans l'élaboration de cette politique culturelle. Depuis deux ans, près d'une quarantaine d'élus municipaux, de fonctionnaires, d'artistes, de créateurs et d'intervenants culturels se sont rencontrés pour discuter de leurs besoins dans le secteur culturel. De ces nombreuses rencontres, est née *La Politique culturelle* que vous avez entre les mains.

MERCI PARTICULIER À :

- | Monsieur le maire, **CLAUDE GLADU**
- | **MARIE-LISE SAUVÉ**
présidente de la *Commission municipale de la culture*,
conseillère municipale de la culture et présidente du
Conseil municipal,
- | **La Commission municipale de la culture**,
- | **Les sous-comités des arts de la scène, arts visuels,
littérature et patrimoine**,
- | **MASSIMO IEZZONI**
directeur général
Ville de Longueuil,
- | **MICHEL PICHÉ**
directeur
*Direction du loisir, de la culture et de la vie
communautaire*,
- | **NICOLE RÉMILLARD**
chef
Division arts et culture et à toute son équipe,
- | **MICHEL DE LA DURANTAYE** et
STÉPHANIE LAQUERRE
Université du Québec à Trois-Rivières,

Ainsi qu'aux membres du Conseil municipal qui ont appuyé et encouragé la démarche d'élaboration de cette politique culturelle :

- | Pierre Beaudry,
- | Nicole Béliveau, membre de la *Commission municipale de la culture*,
- | Normand Caisse, membre de la *Commission municipale de la culture*,
- | Robert Charland,
- | Simon Crochetière,
- | Manon D. Hénault,
- | Michel Desjardins,
- | Henri Dubois,
- | Johane Fontaine-Deshaies, membre de *La Commission municipale de la culture*,
- | Richard Gagnon,
- | Bertrand Girard,
- | Marc Lachance,
- | Nicole Lafontaine,
- | Cécile M. Langevin,
- | Claudette Tessier,
- | Michel Timperio.

Arts
de la
scène

